



Droit sur une succession refus d information de la part de la ban

Par **calia5**, le **20/05/2011 à 12:49**

Bonjour, rnje souhaite avoir des renseignements sur mes droits en tant que héritière de mes grands parents au total nous sommes cinq a y etre.rnrnJe voulais juste savoir si parmi nous cinq, il n'y en a qu'un qui a le droit de savoir se qui se passe sur le compte de mes grands parents et que nous les 4 autre le banquier ne veut rien nous nous dire, il nous a repondu "je nai rien a vous dire sur ca, on a pas a se mêler de ca"rne je voudrai juste juste connaitre mes droits et ce que nous pouvons faire.rnDans lattente de votre reponse je vous remercie.

Par **mimi493**, le **20/05/2011 à 12:58**

Votre père ou mère qui vous relie à ses grands-parents est décédé ?

Par **calia5**, le **20/05/2011 à 13:05**

c'était les parents de mon pere, qui est décédé il y a biento 8 ans, mes grand parents ont marqué sur les papiers que nous étions les heritier suivant mon pere donc on sait quon a la part de notre père sur cet héritages